

PV AG extraordinaire « Arts dans tous ses états » du 16 au 26 Juillet 2016 (vote par internet)

Des mails, doublés parfois de sms, ont été envoyés à tous les adhérents le 16 juillet 2016 à 9h invitant chacun à voter par internet sur un formulaire adéquat.

Ordre du jour :

1/Voter sur le montant de la cotisation annuelle

En effet, lors de l'assemblée générale du 24 juin, un débat a soulevé le fait que l'augmentation de 5€ de la cotisation (30€ annuel par personne) palliait au léger déficit et au « manque à gagner » du fait de la non-participation à la fête de la figue. Le trésorier l'avait proposé lors de son vote. La présidente (mea culpa) ne l'avait pas présenté ainsi lors du précédent vote. Il a donc été décidé de faire une assemblée générale extraordinaire (prévue dans les statuts) pour clarifier ce point, et exposer correctement les choses. Etant en période estivale, le vote se fait exclusivement par internet pendant 10 jours (pour s'assurer que chacun a pu avoir connaissance de cette information) et statuera à la majorité des votants.

3 choix étaient proposés

* Champ obligatoire

Prénom* Nom*

Email*

Veillez sélectionner*

L'adhésion reste à 25€/pers 40€/couple

L'adhésion passe à 27,5€/pers 46€/couple

L'adhésion passe à 30€/pers 50€/couple

SOUMETTRE

30 personnes ont voté sur 35 adhérents: merci de votre implication.

28 ont voté pour le passage de la cotisation de 25 à 30€/pers (50€ pour couple)

1 a voté pour 27,5€/pers (46€ pour couple)

1 a voté pour maintien à 25€/pers (40€ pour couple)

Donc l'augmentation de 5€ a été votée à 93.3%,

La cotisation annuelle passe en septembre 2016 à 30€/personne 50€/couple

Le Trésorier, Richard Aulagnon

La Présidente, Sandrine Aulagnon

